



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

incorporés de force

Question écrite n° 130081

Texte de la question

M. André Wojciechowski attire l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et de la vie associative sur l'absence dans nos recueils d'histoire, de la tragédie vécue par les 130 000 malgré-nous Alsaciens et Mosellans, et de l'ensemble de la population de ces trois départements. Il lui demande s'il est favorable à la reconnaissance de cette catégorie d'anciens combattants quasiment ignorée par la plupart de nos concitoyens hors Alsace-Moselle, alors même qu'elle fait partie intégrante du vécu de la Nation.

Données clés

Auteur : [M. André Wojciechowski](#)

Circonscription : Moselle (7^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 130081

Rubrique : Anciens combattants et victimes de guerre

Ministère interrogé : Éducation nationale, jeunesse et vie associative

Ministère attributaire : Éducation nationale

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 13 mars 2012, page 2194

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)